

# OUVERTURE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SUR LES ACTIONS VISIATIV

- Prix de l'offre : **37,00 € par action**, soit une prime de +35,5% par rapport au cours de clôture de l'action Visiativ avant l'annonce de l'offre
- Offre ouverte du **11 juillet au 14 août 2024**

Lyon, le 11 juillet 2024 – 8h00. Visiativ, le spécialiste de la transformation numérique et de l'innovation pour les PME et ETI, est coté sur Euronext Growth à Paris (FR0004029478, ALVIV).

Visiativ annonce l'ouverture ce jour de l'offre publique d'achat (l'« Offre ») sur ses actions initiée par Alliativ, actionnaire de contrôle de Visiativ (46,50% du capital et 59,80% des droits de vote de Visiativ). Pour rappel, le 11 juin 2024, le Groupe SNEF, groupe français d'ingénierie dans les domaines de l'énergie, de la mécanique et du numérique, a acquis une participation majoritaire (75,72%) du capital d'Alliativ.

Alliativ offre ainsi la possibilité à tous les actionnaires de Visiativ d'apporter leurs titres à l'offre publique d'achat à un prix de 37,00 € par action (coupon attaché), aux mêmes conditions par transparence que les actionnaires de référence dans le cadre de la cession de la participation majoritaire du capital d'Alliativ, et de bénéficier ainsi d'une liquidité immédiate sur l'intégralité de leur participation.

Cette Offre constitue pour les actionnaires de Visiativ une opportunité de liquidité présentant une prime de +35,5% sur le dernier cours de Bourse avant l'annonce et de +51,0% par rapport à la moyenne des cours de Bourse pondérée par les volumes des 60 derniers jours de négociation avant l'annonce.

Cette Offre a été déclarée conforme par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 9 juillet 2024<sup>1</sup>. Elle est ouverte à compter d'aujourd'hui pour une durée de 25 jours de négociation, soit jusqu'au 14 août 2024 inclus. Les résultats de l'Offre seront rendus publics le 21 août 2024, après publication par l'AMF de l'avis de résultat. En cas de succès, l'Offre sera automatiquement rouverte au plus tard dans les dix jours de négociation suivant la publication de l'avis de résultat, en septembre le cas échéant, aux mêmes conditions.

L'Offre vise la totalité des actions Visiativ non détenues par l'Initiateur, déduction faite des 50 868 actions auto-détenues et de 6 945 actions gratuites en période de conservation, soit un nombre total maximum de 2 431 117 actions Visiativ, représentant 52,26% du capital et 39,24% des droits de vote théoriques<sup>2</sup>.

Lors de sa réunion du 17 juin 2024, le Conseil d'administration de Visiativ a rendu un avis motivé et à ce titre, constaté que l'offre était conforme à l'intérêt de Visiativ, de ses actionnaires et de ses salariés et a recommandé aux actionnaires de Visiativ d'apporter leurs actions à l'offre.

Si les conditions sont réunies à la clôture de l'offre, dans l'hypothèse où les seuils de 90% en capital et droits de vote seraient franchis, Alliativ demandera la mise en œuvre d'une procédure de retrait obligatoire des actions Visiativ du marché Euronext Growth® à Paris.

La note d'information d'Alliativ, ayant reçu le visa n°24-290 de l'AMF le 9 juillet 2024, la note en réponse de Visiativ, ayant reçu le visa n°24-291 de l'AMF le 9 juillet 2024, et les documents incluant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'Alliativ et de Visiativ sont disponibles sur les sites Internet [www.opa.visiativ.com](http://www.opa.visiativ.com) et [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org), et peuvent être obtenus sans frais au siège social de Visiativ.

Plus d'informations sur :  
**[www.opa.visiativ.com](http://www.opa.visiativ.com)**

<sup>1</sup> tel que publié par l'AMF dans sa décision de conformité D&I 224C1141 du 9 juillet 2024.

<sup>2</sup> sur la base d'un nombre total de 4 652 376 actions représentant 6 850 932 droits de vote théoriques de Visiativ en application de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.



**À PROPOS DE VISIATIV**

La vocation de Visiativ est de faire de la transformation digitale un levier de performance pour les entreprises. Nous le faisons en co-construisant aux cotés de nos clients, sur le long terme. Cela se résume par notre promesse : "Sharing is growing".

Nous accompagnons nos clients en fournissant des solutions et des services pour planifier, mettre en œuvre, gérer et suivre leurs transformations avec une approche unique et innovante à travers trois piliers : Consult (conseils & accompagnement), Engage (solutions & déploiement) et Connect (communautés d'échange et partage). Grâce à une expérience éprouvée de plus de 35 ans auprès de plus de 25 000 clients PME et ETI, Visiativ a réalisé un chiffre d'affaires de 277 M€ en 2023. Présent en France et à l'International (Allemagne, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, E.A.U., États-Unis, Irlande, Luxembourg, Maroc, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et Suisse) Visiativ compte plus de 1 500 collaborateurs.

Visiativ (FR0004029478, ALVIV) est cotée sur Euronext Growth à Paris. L'action est éligible au PEA et PEA PME-ETI.

**Retrouvez toutes les infos sur [www.visiativ.com](http://www.visiativ.com)**

**CONTACT VISIATIV**  
Lydia JOUVAL  
Communication Externe  
Tél. : 04 78 87 29 29  
[lydia.jouval@visiativ.com](mailto:lydia.jouval@visiativ.com)

**CONTACT INVESTISSEURS**  
ACTUS  
Mathieu OMNES  
Tél. : 01 53 67 36 92  
[momnes@actus.fr](mailto:momnes@actus.fr)

**CONTACT PRESSE**  
ACTUS  
Serena BONI  
Tél. : 04 72 18 04 92  
[sboni@actus.fr](mailto:sboni@actus.fr)